



CONGELATEUR DE LABORATOIRE

LF 2100



- **Structure** : modèle vertical, réalisé en tôle d'acier plastifiée A1SMA de couleur blanc pas toxique ou, en alternative, en acier inox 18/10 AISI 304 à l'intérieur bien que à l'extérieur. Les angles de la chambre de stockage sont arrondis pour faciliter les opérations de nettoyage et le fond a la forme d'une vasque pour contenir les éventuels liquides
- **Isolation** : obtenue avec du polyuréthane expansé à haute densité (40 Kg/m³) avec une épaisseur de 75 mm. Sans CFC et HCFC
- **Pieds** : N. 6 réalisés en acier inox 18/10 AISI 304, facilement réglables en hauteur sans outils
- **Porte isolée** : N. 3 à charnières, réalisées avec le même matériel (tôle d'acier plastifiée A1SMA de couleur blanc ou acier inox 18/10 AISI 304) et isolation de la structure. Les portes sont dotées d'un joint magnétique sur les 4 faces qui garantit une fermeture parfaitement hermétique et il est monté à encastrement pour une substitution facile. Les poignées sont intégrées dans l'épaisseur de la porte et n'augmentent pas la profondeur de l'appareil. Les portes sont dotées d'un dispositif

de fermeture à rappel automatique pour ouvertures inférieures à 90°. Des interrupteurs à levier bloquent la ventilation interne pendant l'ouverture (pour limiter la dispersion d'air froid) et activent l'éclairage intérieur

- **Équipement intérieur** : N. 9 clayettes (3 pour chaque porte) réalisées en fil d'acier plastifié et pas toxique supportées par glissières anti-renversement en acier INOX 18/10 AISI 304 réglables en hauteur. L'équipement intérieur permet une grande flexibilité en ce qui concerne sa composition, avec la possibilité de combiner clayettes et tiroirs (tiroirs sur demande)
 - Dimensions des clayettes (L x P cm): 53 x 65
 - Portée des clayettes (Kg) : 35 (uniformément distribués)
- **Éclairage intérieur** : N. 3 ampoules, placées sous le panneau de contrôle (1 sur chaque porte) avec activation automatique à l'ouverture des portes grâce à des interrupteurs spéciaux
- **Panneau de contrôle** : placé dans la partie supérieure de la structure (sur la porte), il fonctionne au moyen d'un microprocesseur avec 6 poussoirs à membrane et écran à LED et il contrôle toutes les fonctions de l'appareil (y compris les alarmes). Les fonctions principales du panneau sont :
 - Un important écran à LED avec caractères de couleur rouge pour afficher la température actuelle de la chambre de stockage et icônes lumineuses de couleur vert pour indiquer les états de fonctionnement de l'enceinte (par ex. compresseur en activité, dégivrages, ventilation en activité, etc.)
 - Réglage et affichage digital de la température avec une graduation de 0,1°C
 - Poussoir éclairage intérieur
 - Verrouillage du clavier, à activation manuelle pour éviter toute altération des personnes pas autorisées
 - Alarme acoustique et visuelle (à réarmement automatique) pour :
 - haute et basse température avec limites programmables



CONGELATEUR DE LABORATOIRE

LF 2100

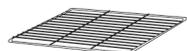
- porte ouverte, avec un délai d'activation pour permettre les opérations standard d'utilisation
- défaut d'alimentation (au rétablissement de la tension électrique)
- évaporateur anti – givre
- défaut des capteurs
- L'alarme acoustique peut être désactivé en maintenant la signalisation visuelle sur l'écran jusqu'à l'interruption de l'anomalie
- Mémoire des 10 dernières conditions d'alarmes signalées, avec la possibilité de vérifier sur l'écran, le type, le début et la fin de l'anomalie, le pique maximale ou minimale de la température atteinte par l'appareil (où applicable)
- Sonde Ntc pour une meilleure précision du contrôle de la température
- Contact sec (sans voltage) pour le renvoi du signal d'alarme
- **Groupe frigorifique** : placé dans la partie supérieure de la structure, avec une unité de condensation composée par 1 compresseur hermétique et 1 condensateur à ailettes de type ventilé. Dans le plafond de la chambre de stockage il y a le paquet de l'évaporateur à ailettes, avec canalisation en cuivre et, à protection du même, une couverture en acier INOX 18/10 AISI 304 qui incorpore le ventilateur. Tous les composants montés sont de typologie industrielle pour garantir le maximum de la fiabilité
- **Gaz réfrigérant** : R404a sans CFC
- **Typologie de réfrigération** : ventilation forcée, grâce à un ventilateur, pour garantir l'uniformité et la stabilité de la température à l'intérieur de la chambre de stockage
- **Dégivrage** : totalement automatique, avec la possibilité de faire interventions préprogrammées au moyen du thermostat. L'eau de dérivation est canalisée et rassemblée dans un bac chauffé, placé dans l'arrière du meuble, pour permettre l'évaporation automatique de l'eau de dégivrage
- **Plage de température** : réglable entre -5°C / -25°C
- **Voltage (V/ph/Hz)** : 230 / 1 / 50
- **Prise** : Schuko
- **Dispositif de sécurité** : N. 2 fusibles cylindriques de 20A, à protection de l'appareil
- **Niveau de bruit (dB(A))** : ≤ 56
- **Capacité brute (lt)** : 2300
- **Capacité nette (lt)** : 2100
- **Dimensions (L x P x H cm)** : 225 x 82 x 210
- **Poids net (Kg)** : 375
- **Dimensions de l'emballage (L x P x H cm)** : 232 x 98 x 224 (5,10 m³)
- **Poids brut (Kg)** : 415



CONGELATEUR DE LABORATOIRE

LF 2100

ACCESSOIRES DISPONIBLES



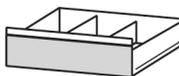
Clayette supplémentaire



Clayette supplémentaire en acier



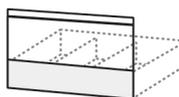
Panier en fil



Tiroir en acier inox



Diviseur pour tiroir en plastique



Avant levé pour tiroir



Kit de roulettes



Serrure de sécurité à clé



Enregistreur de température



Imprimante électronique de température



Prise électrique interne



Numéroteur téléphonique
GSM / GPRS



240V / 60 Hz

Voltage différent



Emballage en caisse de bois



0051

Produit certifié comme dispositif médical en classe IIa (Certificat N. 1769/MDD)

Vers. Fev. 18

* Les performances déclarées se peuvent vérifier quand la température ambiante est +32°C, avec une humidité de 70% et sans la présence de masse thermique (armoire vide).

* La Maison constructrice se réserve le droit d'opérer sans préavis toutes modifications techniques et stylistiques qu'elle considérera nécessaires ou utiles sans compromettre les caractéristiques essentielles des produits.